

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR **LA RECOLTE*** **L'UTILISATION***
 LE TRANSPORT* **LA CESSION***

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : PRUVOT FRANCIS
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES YZEURE
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 51 Rue BOULEVARD ST-EXUPERY
 Commune YZEURE Code postal 03403
 Nature des activités : CHEF DU SERVICE ENVIRONNEMENT
 Qualification : INGENIEUR EN CHEF DES PONTS DES EAUX ET DES FORETS; ENGESS; AGROPARISTECH

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Ulmus laevis. Pall., 1784 ORME LISSE	100 grammes	cueillette des fruits (samares) recolte manuelle sur les branches
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION * : RECOLTE , UTILISATION , TRANSPORT , CESSION ; s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser l'activité générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : PRÉSERVATION D'UNE ESPÈCE PROTÉGÉE. PEPINIÈRE D'ARBRES À PARTIR DES SAMARES POUR LES PLANTER SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL; OPÉRATION DE REPRODUCTION ASSISTÉE , PROJET FAVORABLE À LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION * : RECOLTE , UTILISATION , TRANSPORT , CESSION ; s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser la période : ENTRE AVRIL ET JUILLET 2025 POUR LA RECOLTE, PUIS PLANTATION EN 2026
 ENTRE AVRIL ET JUILLET 2025 POUR LA RECOLTE, PUIS PLANTATION EN 2026

ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA RECOLTE

E1. QUELS SONT LES LIEUX DE RECOLTE

Préciser les régions administratives : AUVERGNE RHONE ALPES
 les départements : ALLIER
 les cantons : MOULINS
 les communes : MOULINS; TOULON SUR ALLIER

E2. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE RECOLTE

Préciser les techniques : RECOLTE MANUELLE SUR MOINS DE 10 BRANCHES A L'AIDE D'UN ECHENILLOIR

Suite sur papier libre

E3. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE LA RECOLTE *Formation initiale en biologie végétale Préciser : ENGEES ET AGROPARIS TECH
INGENIEUR EN CHEF DES PONTS DES EAUX ET DES FORÊTS; SPECIALISATION FORESTIERE A L'ENGREF

Formation continue en biologie végétale

 Préciser :

Autre formation

 Préciser :**F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT****F1. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION**

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES YZEURE

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° 51 Rue BOULEVARD ST-EXUPERY

Commune YZEURE

Code postal 03403

Nature des activités : SERVICE ENVIRONNEMENT

Qualification :

F2. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : 1 HEURE

Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Précisez le type d'emballage, les conditions de température, etc.. ;
GRAINES DANS DES SACS EN TOILE DE JUTE, DISPOSE A L'ABRI DU SOLEIL DIRECT DANS LE COFFRE

Suite sur papier libre

G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

OPERATION DE COMPENSATION DE L'A79 PAR LA SOCIETE ALIAE ET L'EPLEFPA DE MONTRAVEL (2020-2022)

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : COMPTE RENDU DE RECOLTE 2025, COMPTE RENDU DE
PRODUCTION DE PLANTS 2025, COMPTE RENDU ET CARTOGRAPHIE DE PLANTATION 2026 ET CONSTAT DE REPRISE 2027

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à YZEURE

le 20/06/2025

Votre signature